L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 18 JUILLET 1874. 27me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 18 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif, à l'entrée, Nos 21 et 25, rue Orléans, fonds de magasin de marchandises sèches.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, — Deux jolies petites Maisons rue d'Orléans : propriété faisant face aux rues Chemin du Bayou et Esplanade, et jolie propriété rue des Français.

Par D. E. Murphy, aux Nos. 108 et 110 de la rue des Magasins,—meubles.

ATTENTION!!

Le Shérif procédera aujourd'hui à 3 heures P. M., à son entrepôt Nos. 21 et 25 rue d'Orléans entre celles Royale et Bourbon, à la vente du 13me lot de marchandises sèches, etc.

MOUVEMENT DE RÉFORME A NATCHITOCHES.

Le *Vindicator* nous apporte la nouvelle que le mouvement de réforme dont il était question depuis longtemps dans la paroisse de Natchitoches a réussi, du moins en partie. Les habitants de cette paroisse étaient réellement écrasés de taxes. Ils payaient 71 mills ou 70 mills de plus que nous n'avons payé l'année dernière, avant la réduction de la dette d'Etat, et cette année la totalité de leurs taxes ne s'élevait pas à moins de 83 mills, ou d'un peu plus de 8 p. 0[illegible] sur le capital assessé. Leur taxe de paroisse seule absorbait 49 mills ou près de 5 p. 0[illegible]. Ils viennent de les réduire de 34 mills et demi, en opérant de la manière suivante :

Les salaires du président du jury de police, du secrétaire, de l'avocat, du constable et le millage des membres, faisant une somme de $3,500 par an, ont été rappelés. Un plan d'immigration qui devait coûter $900, et la donation de Soulit ont été mis de côté, et finalement les quatre membres les plus ignorants et les plus corrompus du jury ont été forcés de donner leur démission. La taxe de la paroisse a été réduite de 10 mills, la taxe de Kearney de 2 mills, la taxe d'école de 2 mills et demi, la taxe spéciale de 30 mills, ce qui fait un total de 34 mills et demi.

Ce qui reste est encore beaucoup. C'est même énorme. Mais l'ouvre, dit le *Vindicator* ne fait que commencer. On a enfoncé la crasse seulement, le mal n'est pas extirpé. Les citoyens sont donc invités à ne pas retomber au mouvement épurateur avant de l'avoir accompli tout entier.

UN DÉLAI POUR LE PAYEMENT DES TAXES DE VILLE.—Nous ne sommes point surpris qu'on demande un nouveau délai pour le payement des taxes municipales dont l'énormité absorbait au delà le revenu des propriétés. Nous en avons fait la remarque souvent et l'immense arriéré dans le recouvrement des taxes de 1873 justifie toutes nos craintes. Nous joindrons donc nos sollicitations à celles qui ont été présentées au Conseil à cette fin pour obtenir un atermoiement de payement que nous paraît commandé par toute raison de justice de bon sens et de civisme.

Quant on demande aux contribuables plus qu'ils ne peuvent donner, il faut s'attendre à des difficultés perpétuelles dans la perception des deniers publics ; il faut s'attendre surtout à ce que les contribuables demandent aux mêmes beaucoup de temps pour pouvoir solder leurs comptes avec la municipalité. Un impôt de 4 p. 0[illegible], non sur le revenu mais sur la valeur capitale des biens assessés, un impôt de 4 p. 0[illegible] en comptant les deux taxes d'Etat et de ville, n'est pas chose ordinaire, et tout le monde ne peut se procurer en un jour, ni en six mois, ni même en une année, les sommes nécessaires pour y faire face.

Nous appuyons en conséquence de toutes nos forces les pétitions individuelles que le Conseil a déjà reçues ou qu'il recevra sans doute à ce sujet, car jamais, en aucun temps, il n'y eut un plus grand besoin de cette mesure de justice financière pareille à celle d'aujourd'hui, mais nous n'irons pas plus loin et nous ne demanderons pas qu'une partie des taxes dues soit payée en warrants quand le tiers a été payé déjà comptant, c'est à dire en monnaie courante. Il y aurait en cela une injustice flagrante et le conseil de ville aurait l'air d'accorder une prime à ceux qui ne paient pas lourdement leurs pauvres. Le Conseil serait obligé de rembourser aux premiers payants la différence de valeur qui existe entre les warrants et les billets des Etats-Unis, ce qui le plongerait de nouveau dans une situation inextricable. La confusion est assez grande déjà, ne l'augmentons pas par notre faute.

UN NOUVEAU JOURNAL FRANÇAIS.—Nous avons reçu un numéro de l'*Etoile du Nord*, journal qui se publie depuis peu à St-Paul, Minnesota. Il a pour propriétaire M. J. B. A. Pataille et pour rédacteur, M. A. Desmaires. L'*Etoile du Nord* est bien rédigée et bien imprimée. Nous avons appris qu'il a à St-Paul une société de l'Union française et que l'école St-Louis dont les élèves paraissent tous d'origine française. Nous souhaitons à l'*Etoile du Nord* tout le succès possible et nous voyons avec plaisir grossir les rangs de la presse publiée en langue française aux Etats-Unis.

LE CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO. — Nous annonçons, il y a quelque jours, la consolidation des chemins de fer de Jackson et du Mississippi Central, en une seule ligne sous le nom qui précède. Il n'y a plus maintenant qu'une seule compagnie pour la ligne directe et unique qui relie la Nouvelle-Orléans à Cairo et de là, par correspondance avec le Central Illinois et ses embranchements avec St-Louis, Chicago et les villes de l'Est. Le colonel M. Combs est le président de la Compagnie, et le capitaine E. D. Frost reste l'administrateur général de tout le chemin. Il a fait les premiers d'abord au Mississippi Central puis aux deux lignes unies, et maintenant que l'exploitation est une de la Nouvelle-Orléans à Cairo, il met à assurer la régularité du service toutes les lumières de sa vieille expérience.

Grâce aux arrangements pris avec l'Illinois Central, les voyageurs peuvent se rendre, sans changer de voiture, de la Nouvelle-Orléans à St-Louis ou à Chicago, en gagnant plusieurs heures sur la durée du trajet. En partant par le train express du soir à cinq heures, on arrive le lendemain à St-Louis à 9 heures 20 minutes du matin, et à Chicago à 8 heures 30 minutes du soir.

Un autre train express part de la Nouvelle Orléans à 7 heures du matin et arrive à St-Louis le lendemain à 10 heures du soir, et à Chicago le surlendemain à 8 heures 5 minutes du matin.

La route est en parfait état et les palais Pullman magnifiques et offrant tout le comfort désirable.

On peut se procurer des billets et tous les renseignements en s'adressant au bureau, sous le City Hotel, à l'agent général A. D. Sheldon qui apporte toujours une obligeance et une courtoisie extrêmes dans ses rapports avec les voyageurs.

COLLÈGE JEFFERSON.—Une représentation dramatique doit être donnée le 22 juillet à 8 heures du matin au Collège Jefferson de Ste-Marie à Thibodaux, la distribution des prix aura lieu immédiatement après. Nous remercions le président de l'invitation qu'il nous a adressée.

QUI EST L'HOMME HEUREUX?—Il est impossible de dire positivement avant le 31 juillet 1874, qui tirera le prix capital du cinquième concert-loterie de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Mais si nous voulions hasarder une prédiction sur le sujet, nous dirions que l'homme heureux sera celui qui achètera un billet à temps. Nous savons, au moins, que les meilleurs financiers du pays entretiennent cette opinion. Acheter en effet un billet à temps, et à son choix, c'est mettre la fortune dans sa poche.

—On a demandé hier, à mon collaborateur Frère-Il, dit-le l'ego, pourquoi l'on appelle *Feraude* les places les plus élevées et les plus désagréables du théâtre.

C'est, d'après Alexandre Dumas, parce qu'on y mange des femmes!

Le capitaine Kosciusco R. Hyams.

Nos colonnes contenaient, il y a trois jours, l'avis du décès, dans la paroisse Rapides, à l'âge de 34 ans, de M. Kosciusco Ravemcamp Hyams. Voici le juste tribut d'éloges que notre confrère du *Bulletin*, rend à ce jeune homme qui était le fils de notre estimable concitoyen, l'ex-lieutenant gouverneur Hyams qui a été profondément affecté par cette perte cruelle.

Nous avons à déplorer la perte d'un autre brave officier confédéré M. K. R. Hyams, qui est mort à sa résidence sur l'habitation du gouverneur Moore, dans la paroisse Rapides.

M. Hyams avait été l'un des jeunes braves et ardents volontaires qui s'étaient engagés les premiers au service de l'Etat; il était entré dans les Pelican Rangers à Monroe, et était parti pour le siège de la guerre en Virginie, en 1861, comme sergent-major du 2me régiment des volontaires de la Louisiane, sous le colonel de Russy.

Le zèle et l'activité qu'il apporta à remplir ses devoirs dans la campagne suivante portèrent atteinte à sa santé, et sa vie était en péril, un ordre de Richmond le renvoya chez lui et on craignit qu'il ne fut pas assez fort pour y arriver.

Heureusement, rendu aux soins et à l'affection de sa famille et grâce à l'assistance d'habiles médecins et aux ressources d'une vigoureuse constitution, il recouvra la santé d'une façon permanente et, à peine sur pied, il reprit du service.

Au commencement de 1863, il reçut du colonel Jno. S. Scott, colonel commandant le 1er régiment de cavalerie de la Louisiane, l'autorisation de lever une compagnie d'hommes montés et de le rejoindre dans l'Est Tennessee ou au quartier du général A. S. Johnston. Pendant qu'il était occupé à lever cette compagnie sur l'habitation Blue Cane, sur la rivière Rouge, il reçut du gouvernement de Richmond, une commission pour lever une compagnie de cavalerie à cheval pour faire le service en Louisiane. Sa connaissance intime de la population et de la région des rivières Rouge, Ouachita et Black, l'engagea à préférer ce dernier service, et ses grandes qualités, unies à une grande activité et à une énergie remarquables furent souvent utilisées par les commandants de corps dans le département du Trans Mississippi, pendant toute la durée de la guerre.

Il participa à la glorieuse, bien qu'improductive, bataille de Mansfield et aussi au jurri qui a été trop tôt donné leur démission. La taxe de 19 paroisse a été réduite de 10 mills, la taxe de Kearney de 2 mills, la taxe d'école de 2 mills et demi, la taxe spéciale de 30 mills, ce qui fait un total de 34 mills et demi.

Ce qui reste est encore beaucoup. C'est même énorme. Mais l'œuvre, dit le *Vindicator* ne fait que commencer. On a enfoncé la crasse seulement, le mal n'est pas extirpé. Les citoyens sont donc invités à ne pas retomber au mouvement épurateur avant de l'avoir accompli tout entier.

UN DÉLAI POUR LE PAYEMENT DES TAXES DE VILLE.—Nous ne sommes point surpris qu'on demande un nouveau délai pour le payement des taxes municipales dont l'énormité absorbait au delà le revenu des propriétés. Nous en avons fait la remarque souvent et l'immense arriéré dans le recouvrement des taxes de 1873 justifie toutes nos craintes. Nous joindrons donc nos sollicitations à celles qui ont été présentées au Conseil à cette fin pour obtenir un atermoiement de payement que nous paraît commandé par toute raison de justice de bon sens et de civisme.

Quant on demande aux contribuables plus qu'ils ne peuvent donner, il faut s'attendre à des difficultés perpétuelles dans la perception des deniers publics ; il faut s'attendre surtout à ce que les contribuables demandent aux mêmes beaucoup de temps pour pouvoir solder leurs comptes avec la municipalité. Un impôt de 4 p. 0[illegible], non sur le revenu mais sur la valeur capitale des biens assessés, un impôt de 4 p. 0[illegible] en comptant les deux taxes d'Etat et de ville, n'est pas chose ordinaire, et tout le monde ne peut se procurer en un jour, ni en six mois, ni même en une année, les sommes nécessaires pour y faire face.

Nous appuyons en conséquence de toutes nos forces les pétitions individuelles que le Conseil a déjà reçues ou qu'il recevra sans doute à ce sujet, car jamais, en aucun temps, il n'y eut un plus grand besoin de cette mesure de justice financière pareille à celle d'aujourd'hui, mais nous n'irons pas plus loin et nous ne demanderons pas qu'une partie des taxes dues soit payée en warrants quand le tiers a été payé déjà comptant, c'est à dire en monnaie courante. Il y aurait en cela une injustice flagrante et le conseil de ville aurait l'air d'accorder une prime à ceux qui ne paient pas lourdement leurs pauvres. Le Conseil serait obligé de rembourser aux premiers payants la différence de valeur qui existe entre les warrants et les billets des Etats-Unis, ce qui le plongerait de nouveau dans une situation inextricable. La confusion est assez grande déjà, ne l'augmentons pas par notre faute.

UN NOUVEAU JOURNAL FRANÇAIS.—Nous avons reçu un numéro de l'*Etoile du Nord*, journal qui se publie depuis peu à St-Paul, Minnesota. Il a pour propriétaire M. J. B. A. Pataille et pour rédacteur, M. A. Desmaires. L'*Etoile du Nord* est bien rédigée et bien imprimée. Nous avons appris qu'il a à St-Paul une société de l'Union française et que l'école St-Louis dont les élèves paraissent tous d'origine française. Nous souhaitons à l'*Etoile du Nord* tout le succès possible et nous voyons avec plaisir grossir les rangs de la presse publiée en langue française aux Etats-Unis.

LE CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO. — Nous annonçons, il y a quelque jours, la consolidation des chemins de fer de Jackson et du Mississippi Central, en une seule ligne sous le nom qui précède. Il n'y a plus maintenant qu'une seule compagnie pour la ligne directe et unique qui relie la Nouvelle-Orléans à Cairo et de là, par correspondance avec le Central Illinois et ses embranchements avec St-Louis, Chicago et les villes de l'Est. Le colonel M. Combs est le président de la Compagnie, et le capitaine E. D. Frost reste l'administrateur général de tout le chemin. Il a fait les premiers d'abord au Mississippi Central puis aux deux lignes unies, et maintenant que l'exploitation est une de la Nouvelle-Orléans à Cairo, il met à assurer la régularité du service toutes les lumières de sa vieille expérience.

Grâce aux arrangements pris avec l'Illinois Central, les voyageurs peuvent se rendre, sans changer de voiture, de la Nouvelle-Orléans à St-Louis ou à Chicago, en gagnant plusieurs heures sur la durée du trajet. En partant par le train express du soir à cinq heures, on arrive le lendemain à St-Louis à 9 heures 20 minutes du matin, et à Chicago à 8 heures 30 minutes du soir.

Un autre train express part de la Nouvelle Orléans à 7 heures du matin et arrive à St-Louis le lendemain à 10 heures du soir, et à Chicago le surlendemain à 8 heures 5 minutes du matin.

La route est en parfait état et les palais Pullman magnifiques et offrant tout le comfort désirable.

On peut se procurer des billets et tous les renseignements en s'adressant au bureau, sous le City Hotel, à l'agent général A. D. Sheldon qui apporte toujours une obligeance et une courtoisie extrêmes dans ses rapports avec les voyageurs.

COLLÈGE JEFFERSON.—Une représentation dramatique doit être donnée le 22 juillet à 8 heures du matin au Collège Jefferson de Ste-Marie à Thibodaux, la distribution des prix aura lieu immédiatement après. Nous remercions le président de l'invitation qu'il nous a adressée.

QUI EST L'HOMME HEUREUX?—Il est impossible de dire positivement avant le 31 juillet 1874, qui tirera le prix capital du cinquième concert-loterie de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Mais si nous voulions hasarder une prédiction sur le sujet, nous dirions que l'homme heureux sera celui qui achètera un billet à temps. Nous savons, au moins, que les meilleurs financiers du pays entretiennent cette opinion. Acheter en effet un billet à temps, et à son choix, c'est mettre la fortune dans sa poche.

—On a demandé hier, à mon collaborateur Frère-Il, dit-le l'ego, pourquoi l'on appelle *Feraude* les places les plus élevées et les plus désagréables du théâtre.

C'est, d'après Alexandre Dumas, parce qu'on y mange des femmes!

Louisiana.

Correspondance de l'Abeille.

Paroisse St. Jacques, 16 juillet 1874.

Messieurs les Editeurs,

Nous voyons avec plaisir que l'esprit public—l'esprit politique devrions-nous dire—s'éveille de plus en plus en Louisiane;—et que la Nouvelle-Orléans, foyer central d'où rayonne toute influence pacifique nous, est déjà ressaisissant à l'œuvre de son organisé, avec moins d'entrain que de patriotisme, sous les auspices du Parti Démocratique.

Nous ne nous attendions à rien moins de sa part. Située comme elle l'est et forcée de toujours haïr l'usurpation, il était naturel qu'elle prit "la balle au bond," et qu'elle nous guidât dans le sentier du devoir. Chez elle, la Ligue Blanche n'a pas besoin d'éveiller ce que, pour le salut du pays, il faudra qu'elle devienne à Saint-Martin comme ailleurs : le *guidon* du chef de file, et non pas le *drapeau* du Corps dont elle fait partie.

Ce sont là de bons signes. Ils sont encourageants. A ce prix et avec pareille modification—de forme, d'ailleurs plutôt que de fond—le point de départ devient et demeurera bon.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de déclarer tout haut, que le "Comité Central Démocratique d'Etat" a bien compris sa consigne de sentinelle avancée, et a placé sur son véritable terrain, la solution du problème qu'il nous reste à résoudre. Pourra non moins que modérée, son Adresse au peuple indique, sans l'imposer, la marche que nous devons suivre pour arriver au but de nos efforts. Ce n'est qu'un programme—un tuteur, si l'on veut bien, mais c'est l'exposé de vues qu'il nous fallait, dans les circonstances actuelles—et que la Convention du mois prochain, en sa qualité de mandataire du peuple, complétera d'une façon définitive, et—nous l'espérons—satisfaisante aussi, en égard aux intérêts du pays.

Nous l'avons dit, ce n'est et ce ne pourrait être qu'une chaudière, un jalon, un cadre, et rien de plus. Le peuple souverain de la Louisiane, réuni en Convention souveraine, en fera le *seul* que nous lui demandons ; et c'est cette œuvre de peuple même, ce peuple agissant par l'entremise d'agents spécialement délégués par lui, qui sera le sûr de ralliement de nos conservateurs, aux élections de novembre prochain.

Le Parti Démocratique est la seule arme politique, régulièrement organisée, à laquelle puissent se joindre les conservateurs de l'Etat. Mais son nombre est infini, dit-on, pour nous décider à une victoire certaine ? Possible, bon drone-nous, quoique la chose ne soit pas encore prouvée. Il suffit, pourtant, que le doute à ce sujet soit plausible, pour que le Parti Démocratique ait appelé à son aide tous les groupes de patriotes, formés çà et là, dans la même but que lui, mais trop vaillant sans doute pour abdiquer, sans mot d'ordre, en quelque sorte, et sans armes, pour se battre quelles puissent être d'ailleurs leurs dimensions. Ils font de la force, et qui nous réservait à jamais à la chance d'un nouveau malheur. Un parti arrêté, pour nous, le moins de la division